



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Delphine Granier
delphine.granier@generationlibre.eu
0633054850
@delphinegranier

Paris, le 2 mai 2018

Collection PUF / GL - « La famille par contrat » : Traité d'émancipation pour le XXI^e siècle.

Paru ce mercredi 2 mai, le nouvel essai de la collection « GenerationLibre » des Presses Universitaires de France (Puf) propose de sortir la famille du domaine de l'institution pour permettre à chacun de cons-truire ses relations affectives par le biais du contrat.

La pluralité du fait familial qui existe aujourd'hui (familles nucléaires, monoparentales, recom-posées, homoparentales, etc.) provoque une **rupture avec l'ordre traditionnel** : c'est désormais **la notion de projet** et les affinités électives qui délimitent le phénomène familial, indépendamment de toute forme de naturalisme.

Daniel Borrillo, juriste et chercheur au CERSA/CNRS, propose dans cet essai d'affranchir les relations familiales de tout déterminisme et de substituer au cadre institutionnel imposé un nouveau modèle contractuel.

« *Pour que l'amour soit libre, il faut que la loi soit aveugle* », explique **Gaspard Koenig**, président du think tank GenerationLibre, dans la préface consacrée à cet essai. « *La famille est un arrangement purement privé dont la loi ne saurait se mêler* ». Au familialisme patriarcal, la **théorie du contrat** oppose ainsi la possibilité de construire des relations fondées sur le **consentement libre** des intéressés. **Cette révolution juridique ne constitue rien d'autre qu'un retour aux principes du droit civil romain où l'autonomie de la volonté occupait une place centrale dans la construction de la famille.**

En rappelant l'évolution du mariage (d'un sacrement religieux au contrat) et celle de la filiation (de la biologie à la volonté), Daniel Borrillo démontre avec force comment ces notions consti-tuent des constructions sociales, révélatrices de **l'état des mentalités**. Alors à l'heure où la pensée néo-conservatrice cherche à soumettre la famille à des entités transcendantes, **la contractualisation des liens familiaux** offre une alternative garante de la pluralité familiale et du **respect de la vie privée**.

Le contrat comme fondement des relations familiales impliquerait plusieurs réformes majeures de notre droit : suppression des régimes matrimoniaux et de la réserve héréditaire, légalisation de la GPA, suppression de la mention du sexe de l'état civil, etc. Un essai courageux, stimulant et utile en prévision de la future révision des lois de bioéthique.

À PROPOS DE GENERATIONLIBRE.

GenerationLibre est un think tank indépendant de tout parti politique. A travers ses publications, GL poursuit trois objectifs : **vivre et laisser vivre, pour permettre à chacun de définir ses propres valeurs dans une société ouverte ; briser les rentes, parce que la libre concurrence des échanges comme des idées est le meilleur moyen de contester l'ordre établi ; penser le progrès, pour que les innovations technologiques demeurent au service de l'individu.**